

MAIRIE
De
SALVIAC



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2018

Présents : Alain Faucon, Anne-Marie Delpéch, Xavier Leglaive, Elisabeth Ménadeau, Philippe Ruscassie, Viviane Iragne-Colin, Philippe Balat, Christian Farguet, Christian Doby, Marie-Thérèse Souriat

Absents excusés : Catherine Benazeraf (procuration à V.Iragne), Hélène Bureau (procuration à E.Ménadeau), Ingrid Puyo (procuration à Alain Faucon),

Bernard Gay (procuration invalidée)

Absent : Marcel Paul

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

Ordre du jour :

1. Composition du nouveau Conseil communautaire suite à la proposition du Conseil Communautaire du 17 mai 2018
 2. Modification des statuts de la FDEL
 3. Opération Argent de Poche été 2018
 4. Modification des régies (caisse des écoles et piscine municipale)
 5. Questions diverses.
-
1. Le maire explique que la Communauté de communes ayant décidé unilatéralement un accord local alors que Salviac s'y est opposé, la conséquence est d'ajouter un conseiller à Frayssinet-le-Gélat en enlevant un à Salviac. Le maire rappelle qu'à l'installation du conseil communautaire suite aux élections de 2014, alors qu'il présidait ce conseil en qualité de doyen d'âge, il avait été décidé par accord local de passer à 30 conseillers, les postes étant distribués dans les communes, Salviac gardant ses 6 élus au suffrage universel,(scrutin de liste).

Le conseil communautaire aurait donc pu avoir la composition suivante, proposée par la commune de Salviac, en fonction du droit commun :

Commune	Nombre d'habitants	Nombre de conseillers
Salviac	1217	6 élus au suffrage universel
Dégagnac	647	3
Cazals	627	3
Marminiac	371	2
Frayssinet-le-Gélat	354	1
Gindou	313	1
Thédirac	307	1
Montcléra	281	1
Lavercantière	237	1
Goujounac	225	1
Léobard	217	1
Les Arques	198	1
Pomarède	171	1
Rampoux	96	1
Saint-Caprais	67	1
		25

Mais la communauté de communes a décidé, évoquant un « accord local » auquel s'est opposé la commune de Salviac , de recomposer ainsi le nouveau conseil communautaire :

Commune	Nombre d'habitants	Nombre de conseillers
Salviac	1217	5
Dégagnac	647	3
Cazals	627	3
Marminiac	371	2
Frayssinet-le-Gélat	354	2
Gindou	313	1
Thédirac	307	1
Montcléra	281	1
Lavercantière	237	1
Goujounac	225	1
Léobard	217	1
Les Arques	198	1
Pomarède	171	1
Rampoux	96	1
Saint-Caprais	67	1
		25

Considérant qu'un accord acte est une entente entre les parties
Considérant que ce qui prévaut aujourd'hui dans la communauté de communes de Cazals Salviac c'est la règle de 25 conseillers, qui s'appuie sur le Droit Commun
Considérant que la commune de Salviac est la commune la plus peuplée et la seule soumise à l'élection au scrutin de liste pour les conseillers communautaires
Considérant que cette proposition créerait un précédent qui fausserait la proportionnalité de la représentativité de la commune pour les futures élections de 2020,

Considérant que cette proposition créerait un précédent de non-respect d'une élection au suffrage universel direct,

Considérant que la démocratie dans la République s'exerce dans un état de droit et donc dans le respect du suffrage universel

.....

Le conseil municipal de Salviac, par 13 voix pour (dont 3 procurations) demande à Mr le Préfet de retenir la composition qu'il propose pour déterminer la composition du conseil communautaire au strict droit commun (conformément page 2).

2. La « FDEL » (fédération d'électrification du Lot) devient « Territoire d'Energie Lot ». Le conseil délibère par 13 voix pour, 2 absents.
3. Opération « Argent de poche 2018 » par Elisabeth Ménadeau : 4^{ème} version, elle concernera cette année 7 jeunes de 16 à 18 ans. Le conseil donne son accord par 13 voix pour.
4. Modification des régies : Celles-ci dataient du 10.09.1977 pour la cantine et du 23.07.1965 pour la piscine. 4 versement seront effectués par mois, les terminaux de carte bleue mis en place fonctionnent à la satisfaction de tous.
5. Questions diverses :
 - Réorganisations des emplois communaux :
Le transfert du budget assainissement va libérer générer une baisse de 22.000€ au budget général (part de l'emploi de G.Delmon pris en charge par le budget assainissement)
La commune essaie actuellement de traiter les cas des « emplois aidés » qui sont désormais traités par
 - . Cap Emploi pour 1 emploi
 - . Pôle Emploi pour les deux autres emplois

- Eau et Assainissement – Compte-rendu de Christian Doby : le syndicat reprend dans l'état la station d'épuration.
Concernant l'eau : Le syndicat concerne 28.800 habitants. la commune compte 828 branchements. Le rendement moyen est de 74% pour l'ensemble mais celui de la commune est de 58% pour 1253km de réseau. La consommation moyenne par foyer abonné est de 143m3 annuels. De nouveaux travaux vont être entrepris, à Gamone début septembre, dans le secteur de Font-Verrière fin 2018. 800.000€ de travaux auront ainsi été effectués en 2 ans pour Salviac.

- Viviane Iragues-Colin fait le point concernant le centre de santé : Chaque mardi matin depuis mi-mai, la communauté de communes organise une réunion de chantier sur site. ENGIE et SOGEDO y travaillent, le désamiantage se fera fin juillet, les démolitions début septembre. Les panneaux de chantier devraient être installés incessamment. La commune communiquera sur l'estimation de la valeur du bâtiment et du parking qu'elle met à disposition.
Christophe Clément, de Campagnac, a été recruté comme cadre de santé responsable administratif du projet.
Le projet de nouvel EHPAD a été évoqué.

- Le lundi 9 juillet, le Cabinet PLACE restituera son étude en présence de nombreux participants (commune, Etat, architectes en résidence,).

Le Maire
Alain Faucon

